

Montréal, le 26 février 2021

Par dépôt électronique (SDÉ)

Me Joelle Cardinal
Affaires juridiques
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'adoption des normes de fiabilité PER-003-2, PER-006-1,
PRC-025-2 et PRC-027-1
Dossier de la Régie : R-4135-2020**

Maître Cardinal,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance de ce jour, dans le dossier mentionné en objet, requérant un délai supplémentaire pour le dépôt des informations demandées dans la lettre de la Régie du 24 février 2021.

Compte tenu des motifs invoqués par le Coordonnateur, la Régie accepte la demande de délai et attendra donc le dépôt de ces informations au plus tard **le 10 mars 2021, à 12h.**

Veillez agréer, Maître Cardinal, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl